Élections législatives de juin 1988

5[e] circonscription de la Côte-d'Or

LUCIEN JACOB et LOUIS TRÉBUCHET

Dimanche, l'Union pour le Rassemblement et le Centre, a obtenu dans notre pays un résultat qui a surpris et rassuré beaucoup d'entre vous.

Tout est désormais possible. L'œuvre de redressement commencée en 1986 peut se poursuivre.

Les Françaises et les Français n'ont pas souhaité la main-mise du Parti Socialiste sur l'état. Ils préfèrent une assemblée de dialogue et d'équilibre des pouvoirs.

Notre circonscription n'est pas socialiste. Elle s'associera dimanche au mouvement qui conduit le pays vers une société de solidarité, fondée sur une économie assainie.

Homme de terrain, ayant beaucoup travaillé au maintien des activités dans nos cantons ruraux, beaucoup collaboré avec les élus, je préfère le sérieux aux apparences, l'action aux discours.

Proche de vous, fidèle à mes convictions et tolérant à celles des autres, je serai demain, si vous m'accordez de nouveau votre confiance, au service de tous.

L'Union, nous la ferons ensemble.

L'Avenir, nous le construirons ensemble.

Des hommes d'union
Des hommes d'action

Lucien JACOB

Louis TRÉBUCHET

UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE
R.P.R. ET U.D.F.

HÉRY & GRANJON 21200 BEAUNE

Élections législatives de juin 1988

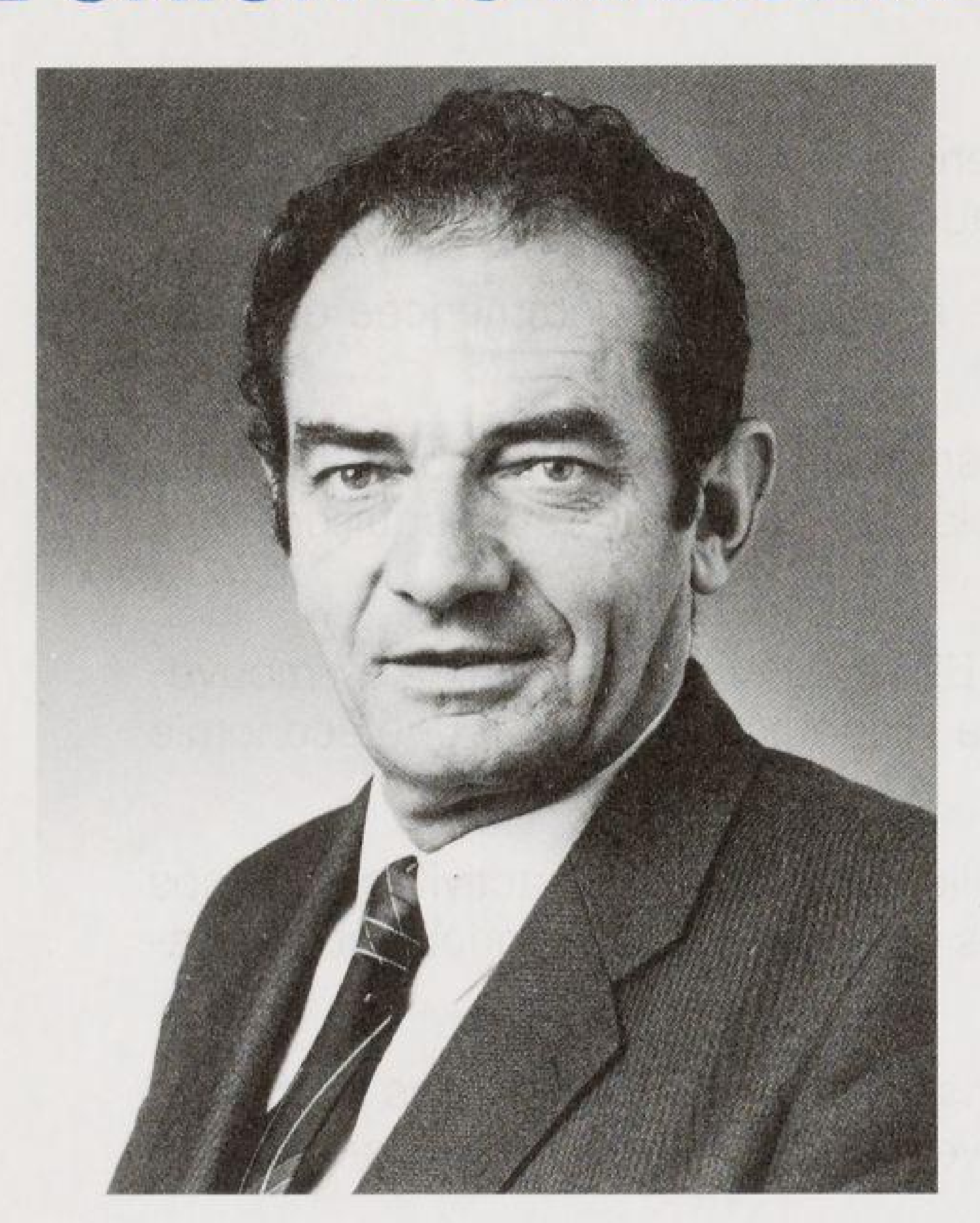
5e circonscription de la Côte-d'Or



LUCIEN JACOB et LOUIS TRÉBUCHET

CANDIDATS DE

L'UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE



LUCIEN JACOB

Député de la Côte-d'Or
de 1978 à 1981.
Réélu en 1986.
Maire d'Échevronne.



Remplaçant éventuel :

LOUIS TRÉBUCHET

Adjoint au Maire de Beaune.

POUR ASSURER L'ÉQUILIBRE DE LA FRANCE DONNEZ LA MAJORITÉ A L'UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE